34e ANNEE N° 2654 PARAIT LE SAMEDI 3 MARS 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence Havas*, 62, Rue de Richelieu, et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne) 0,50

Commerciales (la ligne) 0.60

Réclames (la ligne) 0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre.

TRIBUNE LIBRE

LA QUESTION DE LA POSTE

Nous avons reçu d'un contribuable sisteronnais, qui nous a prié de taire son nom, l'article suivant que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer comme nous insérerons tous ceux qui par la suite peuvent nous parvenir à condition que le ou les auteurs nous soient connus.

P. L.

Monsieur le Directeur,

L'annonce de la construction d'un Hôtel des Postes a suscité beaucoup de bruit et fait couler non pas des flots d'encre, mais des paroles.

Je vous demanderai l'autorisation de publier dans votre journal les réflexions que m'inspire cette question.

« L'édification d'un Hôtel des Postes que l'administration demande impérieusement ne me paraît pas venir à son heure par rapport aux grands travaux que la municipalité va entreprendre et dont la construction du réseau d'égoût est le commencement.

Examinons sans parti pris la situation créée par ces deux questions :

Les égouts que la municipalité nous promet et qu'elle a l'air de vouloir mener à bonne fin est, de tous les projets, celui qui doit primer et dont la réalisation nous paraît urgente. Pour couvrir les dépenses un gros emprunt qui comporte environ la coquette somme de deux millions devient nécessaire. C'est donc une grosse dette en perspective que la ville contractera et qui l'obligera inévitablement à nous appliquer de nombreux centimes additionnels Nous serons donc imposés lourdement, mais si nous désirons notre ville propre et modernisée c'est allègrement que nous acceptons nos nouveaux impôts car nous voulons qu'à l'avenir elle soit mieux connue et qu'elle soit un centre de tourisme pour le plus grand profit du commerce et de tout le monde.

La question de la poste qui vient se greffer à celle des égouts me rend perplexe et sceptique quant à sa réalisation.

La première question qui se pose est celle-ci : « La municipalité est-elle dans l'obligation de construire un Hôtel des Postes ? » Sans hésiter je réponds non ! rien ne l'oblige à souscrire à la demande de la Direction des Postes, mais comme elle est bonne fille elle ne jette pas au panier toutes les affaires qui lui sont soumises : dans un esprit d'équité elle les accueille toutes et retient celles qui lui paraissent intéressantes.

Supposons donc qu'elle accueille favorablement la demande de Digne, où va-t-elle construire ?. Les habitants des hauts-quartiers veulent la Poste au Portail, au sec et au jour, disent-ils ; ceux de la Baume et des bas quartiers la désirent au centre de la ville parce que l'agglomération est plus forte. Que fera la municipalité pour contenter les uns sans mécontenter les autres ? .

Si la ville — sans s'occuper des deniers publics qu'elle engagerait — votait l'édification de cet hôtel du côté du Portail, nous serions le premier à reconnaître qu'elle fait là, œuvre d'esthétique en suivant naturellement le prolongement d'un boulevard qui est appelé, dans un temps plus ou moins long, à s'allonger sur l'avenue de la gare. Mais au point de vue pécuniaire, je trouve à mon avis qu'elle est déjà très courageuse en empruntant les deux millions pour son réseau d'égout et d'eau potable et qu'elle va se trouver devant des travaux immenses qui retiendront son attention pour quelques années au moins.

Je suis certes, homme de progrès, mais j'aime le progrès fait à bon escient et avec un minimum de frais. Si cependant la municipalité tient à donner suite au programme de restauration qu'elle s'est imposée, il lui est facile au moyen d'un gros emprunt d'acquérir par voie d'achat ou d'expropriation tout le pâté de maisons qui entoure l'ancienne mairie, d'édifier sur le même emplacement et la Mairie et un hôtel des Postes Elle enjolivera ainsi un quartier, elle l'assainira tout en mettant au centre de la ville les deux principales administrations qui sont plus que d'autres, accessibles à un public affairé.

Mais supposons l'hôtel des Postes édifié du côté de la gendarmerie. Est ce que l'administration de la Poste prendra l'engagement de faire un loyer raisonnable pouvant servir l'intérêt prévu par le prêt aux communes ? Nous savons tous que les administrations ne se gênent point pour demander au propriétaire des réparations nouvelles. La poste voudra-t-elle accepter de ce fait une augmentation de loyer en rapport des travaux de réparations effectués ? Voilà un point qui serait intéressant d'établir.

Quoi qu'il en soit et sans vouloir influencer le Conseil Municipal sur les décisions ultérieures qu'il prendra à ce sujet, en ma qualité de contribuable je demande qu'il soit fait de nos deniers un usage parcimonieux jusqu'au jour, où les égouts établis et bien établis, les municipalités qui se succéderont pourront marcher dans la voie du progrès en donnant à notre ville l'air nécessaire à sa salubrité, créer des artères secondaires afin de dégager l'artère principale qu'un charroi intense et toujours plus fort menace d'embouteiller.

Néanmoins, je tiens à faire ressortir que notre municipalité n'est nullement tenue de construire un hôtel des Postes, mais qu'elle doit au contraire aider toutes les initiatives particulières qui offrent leurs immeubles à l'administration postale et que celle-ci ne doit pas se terrer dans une idée de construction qui, pour le moment, serait très coûteuse et viendrait en surchage sur le dos des contribuables. Que nos édiles poursuivent sans se détourner le but qu'ils se sont proposés en ce qui concerne nos égouts et si dans quelques années nous avions la satisfaction de voir des water-closets se dresser dans nos rues et de l'eau dans nos maisons nous trouverons qu'ils ont suffisamment accompli leur devoir pour avoir droit à notre reconnaissance.

Veuillez agréer, M.....»

Un Contribuable.

M. BARON

Député des Basses-Alpes est exclu du Parti communiste

Le bureau politique du parti communiste a entendu mercredi le citoyen Baron, député des Basses-Alpes, et l'a invité à se conformer aux décisions de l'Internationale et du parti comme tout autre militant

Invoquant des considérations personnelles qu'il n'appartenait pas au bureau politique, comme tel, d'apprécier, le citoyen Baron s'est déclaré dans l'impossibilité de rompre immédiatement avec la Ligue des Droits de l'Homme tout en se déclarant prêt à suivre la discipline du Parti sur les autres points.

Le bureau politique a estimé que le point de vue du citoyen Baron était incompatible avec celui de l'Internationale et du parti. Il a proposé au Comité directeur d'exclure le citoyen Baron du parti.

Dans sa séance de mercredi soir le Comité directeur a prononcé à l'unanimité l'exclusion de Charles Baron qui d'ailleurs n'avait jamais été considéré comme un fougeux communiste tant par ses amis que par ses ennemis ; s'il l'était, ce n'est que par persuasion et parce qu il était prisonnier d'un parti.

Ses allures bourgeoises s'alliaient mal à l'idée qu'il représentait et cette exclusion laissera M. Baron indifférent. Dans ses réunions mêmes il fut simplement un socialiste ; il sut, dans ses actes et dans ses écrits s'arrêter sur la pente dangereuse du communisme. C'est sans doute pour cela qu'il vient d'être exécuté par un parti qui n'était pas le sien.

Alea jacta est.

Rubrique des Mutilés

Assemblée Générale

Les adhérents à l'Amicale des Mutilés et éprouvés de la guerre de l'arrondissement de Sisteron se sont réunis en assemblée générale sous la présidense de MM. le Sous-Préfet, Thélène, maire de Sisteron et du camarade Reymond, chef du service administratif du comité départemental des Mutilés des Basses-Alpes.

Après avoir remercié ces messieurs des nombreuses marques de sympathie qu'ils n'ont cessé de témoigner aux éprouvés de la guerre tant au point de vue moral que matériel, le camarade Colomb cède la parole à M. le Sous-Préfet et à M. le Maire qui expriment leur gratitude aux membres du Conseil de l'Amicale qui sous la Direction de leur dévoué président ont unis dans le même et pieux sentiment tous les éprouvés de la guerre de l'arrondissement. Les discours de M le Sous-Préfet, l'allocution et les déclarations de M. le Maire furent très goutés par toute l'assemblée et suivis d'applaudissements.

Après avoir donné connaissance des résultats obtenus au cours de l'année écoulée par la cohésion des efforts des associations de Mutilés, le camarade Colomb fait l'exposé de la situation morale et financière de l'Amicale.

Il est ensuite adopté par l'assemblée les vœux à soumettre à la réunion du conseil de la fédération départementale.

A main levée les 5 membres du conseil sortant sont réélus et le camarade Julien Elie est élu également en remplacement de Maurice Bérard démissionnaire.

© VILLE DE SISTERON

M. Reymond prenant la parole fait connaître à l'assemblée l'œuvre accomplie par le Comité départemental et donne les explications utiles suceptibles de permettre aux Mutilés, veuves et ascendants de profiter des avantages que leur concède la loi.

Le secrétaire : JAUME.

MI-CAREME

GRANDES FÊTES DU PRINTEMPS

les 1, 2, et 3 Avril 1923

Nous aurions été dans la plus grande erreur si nous avions persisté à croire que notre jeunesse et nos vieilles barbes restaient indifférentes aux fêtes carnavalesques de notre pays. Plus que jamais tout un public a répondu avec empressement à la convocation lancée par la presse et par les papillons, la réunion de mercredi en est la preuve et c'est devant une salle comble qu'il a été décidé que cette année encore Sisteron serait aux plaisirs, à la joie et à.....l'amour.

Après un appel fait à la bonne volonté de chacun il a été procédé à la constitution de la commission suivante composée de MM.

Président : Reynaud Albert.

Vice-Présidents : Donzion Charles, Brémond Léon

Secrétaires : Lieutier Pascal, Michel Henri.

Trésoriers : Rulland Michel, Donzion Maurice.

Conseillers : Bonnet Clovis, Berger, Bués Maxime, Clergue F.

Quêteurs pour les quartiers :

Gare, place de l'Eglise et Portail : Michel A. ; Thunin L. ; Clergue F.

Rue Droite : Bonnet C. ; Julien, Pons, Tourniaire M.

Rue Saunerie, la Gazette : Gachet, Pellegrin E. ; Silvy M.

La Place, Traverse, rue Mercerie : Berger, Espinasse, Colombon M

La Baume : Laugier B. ; Magot P. Chaix M.

La Coste : Clément, Blanc, Valivéro, Montlaux.

Rue Deleuze, la Mission : Baille L. Mantelerre.

Bourg-Reynaud : Roman, Imbert, Bertrand J.

Fabrique : Imbert L. Burle, Garcin

Baulieu : Raymond E. ; Perréto

Les Combes : Latil A. Coulon Louis.

La sympathique population sisteronnaise n'ignore pas que pour la réussite de ces fêtes le Comité directeur sollicite le concours bienveillant de tous ; mais nous savons aussi que ce n'est pas en vain que l'on fera appel au bon cœur du public et à son porte-monnaie. Des quêteurs se rendront à domicile solliciter l'aumone coutumière, des bals seront organisés ainsi qu'une tombola au bénéfice des fêtes. Nous reviendrons d'ailleurs sur toutes ces questions en temps opportun. Que Sisteron tienne bon pour sa renommée et pour sa gloire auréolée de plusieurs corso, à laquelle nous y ajouterons celui de 1923.

Société de Chasse

S. H. H. D.

Dans son assemblée générale du 24 février 1923, la Société a pris les décisions suivantes :

Des appâts empoisonnés pour la destructions des renards, seront placés, après autorisation, dans les quartiers de Chardavon, Briasc, Gache, St-Didier, Montgervis et Monturis. M. Rolland a été désigné pour cette opération.

Une somme de 400 francs a été votée pour le repeuplement.

La cotisation des membres actifs est portée à 15 francs.

La limitation des jours de chasse a été fixée de la manière suivante : Pour Chardavon aux dimanches et jeudis, pour Briasc aux dimanches, mardis, jeudis et vendredis ; tous les jours pour les autres quartiers.

La Société demande son affiliation à la S. H. H. C. F.

Elle supprime ses trois gardes actuels pour en choisir un suffisamment indépendant auquel elle servira un traitement de 800 francs pour la période d'ouverture, elle lui abandonnera les primes de capture. La Société s'engage à servir une prime égale à celle du département pour la destruction des animaux nuisibles.

Elle décide enfin d'envoyer à qui de droit les vœux suivants :

1° Que l'ouverture de la chasse, pour la région de Sisteron, soit fixée au 1er dimanche de septembre ; le gibier n'étant pas à point avant cette époque, notamment le perdreau qui n'ayant pas encore toute sa plume se défend mal, ce qui amène une destruction prématurée de ce gibier.

2° Que l'autorisation de la chasse dite à la repasse de la bécasse, ne soit plus accordée, car elle permet de tirer tout le gibier qui se présente sous bois, particulièrement la perdrix, malgré la surveillance, d'ailleurs bien illusoire, des agents de la force publique.

3° Que la chasse au furet et même, si possible la détention de ce carnassier soient interdites. Ce mode de chasse silencieux et facile à dissimuler est un des moyens favoris des braconniers. Certains chasseurs munis d'un permis, mais animés d'un esprit de lucre, se livrent à la chasse au furet et font de véritables hécatombes de lapins, détruisant ou capturant les petits comme les gros.

4° Que l'exposition, la vente, la détention et le colportage de gibiers (la grive exceptée) pris au pièges, soient rigoureusement interdits. Dans l'état actuel des choses on voit, exposé sur les marchés et dans certaines boutiques, des lapins, des lièvres et des perdrix capturés au moyen d'engins prohibés.

M. Edouard RAVOUX, Nouveautés, *Grand' Place* à Sisteron

a le plaisir d'aviser sa fidèle clientèle que par suite d'achats faits avant la hausse, il continue à vendre ses marchandises, notamment les **toiles** et les **cretonnes**, à des prix bien inférieurs aux cours actuels.

Eldorado Sisteronnais

Demain dimanche 4 mars à 9 h. du soir, grand bal paré et masqué donné par la Fanfare dou Boumas.

Aucune carte de faveur ne sera délivrée.

Entrée : cavaliers 2 fr. ; entrée libre pour les dames.

Le 28 février la jeunesse sisteronnaisse a élu une commission pour les fêtes de la mi-carême qui auront lieu courant avril. En conséquence le bal masqué qui avait été annoncé pour le 11 mars sera renvoyé à une date ultérieure.

Le Président de la Fanfare.
CRINCRIN Ier.

Chronique Locale

SISTERON

Soirées récréatives

Ce soir à 8 heures 30 et demain à 2 heures en matinée dans la salle de la Mission, un groupe de jeunes filles s'intéressant aux enfants nécessiteux du pays, donnera une séance récréative au profit de cette bonne œuvre à laquelle est destinée le montant des entrees.

Prix des places : Premières, 3 frs. ; Secondes, 2 francs.

Nous ne doutons pas que cette représentation, donnée par des artistes bénévoles n'obtienne auprès des spectateurs un vif succès. Notons en passant qu'au programme figurent le "Flibustier" de Jean Richepin, des chants, monologues et une saynète comique. Durant les entr'actes, intermèdes musicaux.

— o —

Mutualité Scolaire de Sisteron-Noyers

Extrait du compte rendu de l'année 1922 : Nombre de membres participants au 31 décembre 1922, 349 ; total des recettes de l'année, 2.963 fr. 54 ; total des dépenses de l'année, 339 fr. 10 ; reste en caisse à la fin de l'année, 2.624 fr 44.

Un versement de 6 francs va être effectué sur chacun des livrets de la Caisse nationale des retraites des 296 sociétaires anciens et 4 francs sur les livrets des 53 sociétaires nouveaux. En outre, 97 francs de versements supplémentaires seront inscrits sur 11 livrets. Cette opération nécessitera l'emploi d'une somme de 2 085 francs. L'encaisse disponible étant de 2.624 fr 44, il y aura lieu de reporter à l'année 1923 un reliquat de 539 fr. 44.

NOTA. — Les Mutualistes qui ne payent plus leurs cotisations sont priés de vouloir bien retirer au plus tôt leur livret de retraite.

— o —

Comité départemental des Mutilés

Le Comité départemental fait connaître que, par suite de nouvelles dispositions, les demandes de secours présentées par des ascendants de militaires morts pour la France, pourront après examen et dans la limite des crédits accordés, recevoir satisfaction.

Les demandes devront être adressées à M. le Préfet des Basses-Alpes, président du Comité départemental des Mutilés, à Digne.

Etude de Me ROUBAUD, notaire à Sisteron

Me Roubaud, informe sa clientèle qu'il a transféré son étude Place de l'Eglise, en face le Tribunal.

Casino-Bal

Jeudi prochain 8 mars aura lieu au C no un grand bal masqué comprenant redoute aux couleurs « vert et rose » et de plusieurs prix. Les couleurs adoptées sont obligatoires qu'aux masques qui lent participer au concours, mais les m ques qui n'adopteront pas ces couleurs vent se travestir selon leur goût.

Les prix seront donc décernés aux nu mes « vert et rose » qui présenteront caractère original et coquet. Le jury pris parmi les spectateurs, il aura pour sion de décerner 50 frs. au premier pr 25 frs. au deuxième et une bouteille champagne aux troisième et quatri prix.

Cette innovation qui a lieu pour la mière fois à Sisteron obtiendra certainem un vif succès et plus d'un de nos fins mi s'ingénie déjà pour participer à ce conc original.

Prix d'entrée : Messieurs 3 frs. ; da non masquées 2 frs. ; entrée gratuite les dames masquées.

Obsèques de poilu

Mercredi dernier à 3 h. du soir ava lieu les obsèques purement civiles de n regretté compatriote Maxime Latil, cava au 12e hussards, décédé à Montbéli (Doubs) des suites de maladie contractée front.

Une nombreuse foule accompagnait convoi et trois poètes étaient tenus par membres de l'Amicale des mutilés, de Société de Secours mutuels et de la L pensée.

Latil Maxime a appartenu à l'équ du « Sisteron Journal » en qualité de pographe avec ses collègues d'atelier Ga sian Eugène et Borrély Louis dont n saluons la mémoire car ils sont eux a victimes du devoir.

A la famille Latil nos condoléances.

—o—

Tapage Nocturne

Nous savons que la jeunesse doit se ser en partie travail et partie amusemen nous avons été jeune et savons ce qu'il en mais il y a des limites en tout et s'amu n'est plus un plaisir lorsque cette act tombe dnns la brutalité de coups échang surtout lorsqu'il en résulte des pleurs et hurlemens de bêtes,

Nous disons cela parce que dans la de dimanche à lundi — il en est ainsi p que toutes les semaines — une bande jeunes gens s'évertuent vers 2 ou 3 heu du matin à causer du scandale dans les r

A cette situation il y a trois responsabi ce sont d'abord les parents qui ne savent faire comprendre à leurs enfants que l'a de boissons et les longues veillées porten grand préjudice à la santé, puis, ce sont établissements qui par lucre gardent jeunes gens jusqu'à des heures indues, e troisième lieu la police qui tranquillem sommeille pendant que l'ordre est tro dans la nuit.

Il importe donc de remédier à cet état choses car cela ne peut indéfiniment dur

—o—

Aux Amateurs du beau

Nous exposons dans nos vitrines une s d'aquarelles gouachées d'un luxe artisti comprenant des marines, des effets de so couchant, des clairs de lune et des pays d'un coloris merveilleux. Leur place toute indiquée dans salles à manger e coucher. Leur prix modique les rend acce ble à toutes les bourses. Nous engageons amateurs du beau à venir visiter l'exposi de ces aquarelles à l'imprimerie-libr Pascal LIEUTIER, rue Droite, 25.

—o—

Echos du Palais

Audience du 23 février. — La nom Laforgue Catherine-Jeanne née le 28 octo 1884 à Toulouse et plusieurs fois condam a comparu devant le tribunal correction de notre ville pour vo et a été condamn 18 mois de prison et aux dépens. Le tribu a prononcé la confusion des peines.

© VILLE DE SISTERON

— Casino-Cinéma —

Samedi 3 mars, et dimanche 4 en matinée, au Programme :

Ames Siciliennes, drame en 5 parties,

Pathé revue, actualités.

LA BAILLONNÉE, 2e épisode : une nuit douloureuse.

Charlot s'établit à bon compte, comique.

Le piano sera tenu par M. Bombled, chef de musique.

Prix des places : parterre, 2 fr. ; galerie, 1 fr. 50 en soirée. En matinée entrée générale, 1 fr. 50 ; Enfants, 1 fr.

Avis

Par suite de l'affluence des demandes d'œufs de poules Leghorn, MM. les agriculteurs ne pourront être satisfaits dans les limites que l'on avait prévues ? Dorénavant, toute demande parvenue à Mme la Directrice du centre d'élevage sera considérée comme nulle et non avenue. Le cas échéant, une nouvelle note fera connaître la date à laquelle de nouveaux œufs pourront être distribués.

Il est rappelé que les inscriptions pour le concours départemental du blé seront reçues à l'Office agricole, à Digne jusqu'au 31 mars dernier délai. Ce concours étant doté de nombreux prix en espèces, nous engageons MM. les agriculteurs à se faire inscrire sans retard. Joindre un timbre pour recevoir les conditions du concours par retour du courrier

Boule Sisteronnaise

Les membres de cette société sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu à la mairie le mercredi 7 mars courant.

Objet : Compte rendu financier et étude d'un concours.

— Avis —

M. HENRI JAVEL prévient le public qu'étant absent de Sisteron, il n'est pas responsable des dettes que pourrait contracter son épouse, Madame LEONIE JAVEL, née Lubin.

— P. T. T. —

Il y a un très grand intérêt pour le public à indiquer sur les correspondances à destination de Paris, le numéro de l'arrondissement et le nom du département dans l'adresse des correspondances à destination de la province.

L'omission de l'une ou de l'autre de ces deux indications, suivant le cas, est de nature à retarder l'acheminement de ces plis.

Mobilier à Vendre

S'adresser à Madame **NER**, rue Saunerie, Sisteron.

CONFETTI UNICOLORES en vente à la Librairie LIEUTIER, 25, Rue Droite, Sisteron.

ON DEMANDE un apprenti Typo à l'Imprimerie du *Sisteron-Journal*.

REMERCIEMENTS

M. Damase **Laugier**, pharmacien et sa famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui nombreuses ont assisté aux obsèques de

Monsieur **HEIRIEIS Casimir**

décédé à Sisteron, le 27 février 1923 leur apportant ainsi des marques de sympathie auxquelles ils ont été très sensibles.

ETAT-CIVIL

du 23 février au 2 mars 1923

NAISSANCES

Mariage

Néant.

Décès

Casimir-Bernard Heirieis, 88 ans, rue Droite.

Marie Joséphine Amenc, 63 ans, à l'hôpital.

CREDIT A L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Doyenne des Sociétés de Capitalisation

Siège Social à Lyon

Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de **1000** fr. par cotisation de **5** francs par mois

Remboursements anticipés par tirages mensuels

Pour renseignements et souscriptions s'adresser à M. **ESCLANGON**, *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(Basses-Alpes)*

Utile Précaution

A part les rhumes, toutes les affections des bronches tendent à devenir chroniques. Les bronchites, les pleurésies, l'influenza, laissent des traces qui causent l'essoufflement, l'oppression, l'asthme, le catarrhe, l'emphysème. On évite les complications en ayant recours à la Poudre Louis Legras ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris

A VENDRE Une 6 H P Renault pour cause double emploi à prendre à l'usine

S'adresser TOULOUSAN, Manosque

Etat Français

EMISSION

de

BONS du TRESOR 1923

Intérêts : 6 0/0 nets

Payables semestriel ement

Prix : 495 francs par titre

payables soit en espèces, soit par la remise d'un Bon du Trésor 1921.

Remboursement au gré des porteurs :

au pair de **500** fr. le 8 décembre 1925

à raison de **515** fr. le 8 décembre 1928

à raison de **540** fr. le 8 décembre 1932

Les souscriptions sont reçues sans frais à la **Société Générale**, *à DIGNE 15, boulev. Gassendi, et à son* **Bureau de Sisteron**, *rue Droite.* (Samedi et jours de foire).

DAME demande travail de couture et de broderie. Travail soigné. Prix modéré.

S'adresser au bureau du Journal.

Acheterais Alambic d'occasion très bon état, contenance 150 à 200 l.

Ecrire au bureau du Journal.

CHAPELLERIE FRANÇAISE

N. CLÉMENT, Rue Droite, Sisteron

M. Clément informe les commerçants en chapellerie qu'il tient a leur disposition un stock formidable de chapeaux et casquettes des principales fabriques françaises avec des prix défiant toute concurence à qualité égale.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Passard ; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille chez Mme Monier, kiosque 12,s allées de Meilhan.

Etude de Me Guillaume Buès,
Capacitaire en Droit,
Successeur de Me BOREL
notaire à Sisteron (Basses-Alpes)

Vente de Fonds de Commerce

PREMIERE INSERTION

Suivant acte déposé en l'étude de Me **Buès**, notaire à Sisteron le 26 février mil-neuf-cent-vingt trois, Monsieur Joseph-Etienne **Babaz**, tailleur, demeurant à **Sisteron**, a vendu à Madame Benoîte **Viviès-Merle** demeurant à **Sisteron**, épouse de Monsieur Claudius **Gontard** le fonds de commerce de fruits légumes et épicerie géré par la dite Madame **Viviès-Merle** et exploité dans un immeuble appartenant à Monsieur Martel, situé à Sisteron, Rue Droite No 32.

Oppositions dans les dix jours de la deuxième insertion, en l'étude de Me **Buès**, notaire, domicile élu.

G. Buès.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte qu'il ne coure aucun risque ? Achetez des *Bons de la Défense Nationale*. Voici à quel prix on peut les obtenir immédiatement :

PRIX NET DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100 »	99 75	99 »	97 75	95 »
500 »	498 75	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 50	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,975 »	9,900 »	9 775 »	9,500 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs Bureaux de Poste, Banque de France, Banques et Sociétés de crédit, chez les Notaires. etc.

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses**, augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la **moëlle épinière**, et les **organes essentiels**. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le **PHOSPHANOL** ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le **PHOSPHANOL** existe en élixir et en cachets. **Prix :** Le flacon ou la boîte de 50 cachets : **8 francs.** Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - **PARIS** - et toutes Pharmacies.

Dépôt à Sisteron, Pharmacie Bœuf.

Le plus moderne des journaux

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent.

PUBLIE

TOUS LES DIMANCHES

Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

22 Pages — *Le N° ordinaire et le Magazine réunis* — **25** Cent.

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Prix des Abonnements pour les Départements :

"Excelsior" quotidien et *"Excelsior-Dimanche"*

Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demander la liste et les spécimens des **Primes gratuites** *fort intéressantes.*

UN PRÊTRE envoie gratuitement méthode pour guérir ulcères variqueux, plaies des jambes, eczémas, toutes maladies de la peau et du cuir chevelu, maladies nerveuses : épilepsie, neurasthénie, maladies de l'estomac, des poumons, rhumatismes, troubles du retour d'âge, hémorroïdes, constipation, diabète, albumine. — Ecrire à M. l'abbé Lauret, curé d'Ervauville (Loiret). Timbre réponse.

Li'mprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

HORTICULTURE — ARBORICULTURE

MAGNAN Casimir

Horticulteur

Jardin Public à DIGNE — Basses-Alpes

M

J'ai l'avantage de vous remettre ci-dessous une offre des principaux arbres fruitiers et d'avenues que j'ai encore de disponibles :

Abricotiers 1 an, greffés sur myrobollan,	5 fr. 00
Pêchers extra sur franc de 1 m 70 à 2 mètres,	5 « «
— — — 1 mètre à 1 m. 70,	4 « 50
Poiriers 1 an, sur franc,	5 « 00
— sur cognassier,	4 « 50
Pommiers 2 ans, tige formée extra,	5 « 50
Pruniers 1 an, greffés sur myrobollan,	5 « 00
Cerisiers 2 ans, tige formée extra,	5 « «
Kaki 1 an,	5 « «
Griffes asperges 2 ans, extra, le cent	15 « «
— — — 2e choix, le cent	10 « «
— — 1 an, le cent	8 « «

Rosiers nains remontant, prix selon la grosseur ;

Tilleuls, Platanes, Maronniers, etc..., prix selon la grosseur ;

Arbustes à feuilles caduques et persistantes — Assortiment de plantes de serre — Dhalias à fleurs de Cactus, de Comos variés — Spécialité de plantes à massifs pour le printemps — Oignons à fleurs, etc, etc...

S'adresser à M. Alfred COLOMB, Pépiniériste à Bourg-Reynaud, SISTERON

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — **Gros et Détail** — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

Médaille de Vermeil — 9, Boulevard Gassendi, DIGNE — Médaille d'Or

Spécialité de Chapeaux melusine et pannés

Réparations, Transformations, teinture pour Dames seulement

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Faubourg La Baume

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe
Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

Faites Réparer

Vos AUTOMOBILES - VOITURES
CAMIONNETTES - CAMIONS
au

Garage Moderne
FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence — SISTERON

ECHANGE — GENTIL

Représentant les meilleures marques d'Automobiles
Camionnettes et Voitures RENAULT de 6 à 40 HP.
Cyclecars MATHIS et SALMSON
les plus rapides et les plus robustes

TRANSPORTS DE POIDS LOURDS
Location de camion à la journée -:- Prix réduit

OCCASION :
STOCK de Voiturettes, Voitures, Camionnettes et Camions de 2 à 5 tonnes.
PARFAIT ETAT -:- VENDU AVEC GARANTIE

MAISON FONDÉE EN 1880

IMPRIMERIE -- LIBRAIRIE -- PAPETERIE
— MAROQUINERIE ---
ARTICLES de FANTAISIE et de BAZAR

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Fournisseur des principaux Etablissements Scolaires

Livres scolaires et classiques,
Cahiers *Le Sisteronnais* et *la Cigale*, papier de 1e choix, propriété de la maison Lieutier.
Encres noire et de couleur,
Cahiers de dessin et de musique,
Boites de compas et de peinture,
Papier à lettre fantaisie et ordinaire

Tous les parfums, toutes les crêmes

Factures - Têtes de lettres - Cartes, d'adresse et de visite - Enveloppes
Carnets à souches - Régistres,
Affiches de tous formats,
Prospectus - Programmes.

Albums à dessin - Portefeuilles.
Serviettes - Musettes - Plumiers,
Crayons noirs et de couleurs, règles
Romans - Livraisons

VIENT DE PARAITRE

Pour reconstruire l'Europe

par
Roger FRANCO et André RIPERT
de l'U. S. T. I. C. A.

Un livre clair, plein d'idées neuves, dont la lecture passionnera les industriels, les commerçants et tous les travailleurs.

édité par **Le Progrès Civique**

Dans toutes les Gares.
Chez tous les Libraires.

LE VOLUME : 4 FR.

POUR FAIRE **PONDRE les POULES** tous les jours
MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS
par an pour 10 poules
Demandez GRATIS et FRANCO **Notice** donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'éviter ainsi que de guérir toutes les maladies des poules.
Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PRÉMONT (Aisne)

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON